

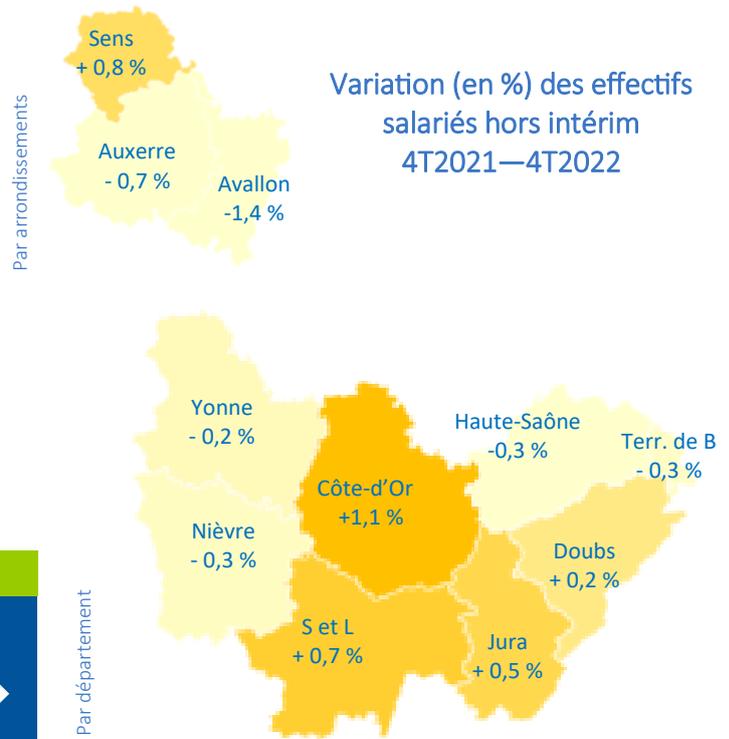
Urssaf Bourgogne Les effectifs salariés repartent à la baisse sur un an

Après les difficultés liées à la crise sanitaire de 2020, l'année 2022 est marquée par des tensions géopolitiques, une inflation de retour et des difficultés d'approvisionnement de certaines matières. Dans ce contexte, **les effectifs salariés permanents dans le département sont orientés à la baisse : - 0,2 % soit - 140 postes sur un an** quand la situation reste stable en région.

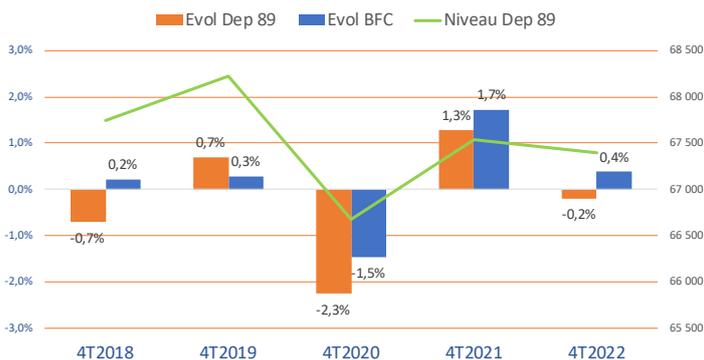
Sur un an, les difficultés se concentrent dans les secteurs de **l'industrie (- 0,4 %)** et du **commerce (- 0,9 %)**. Dans les **services**, les effectifs salariés restent stables en 2022. Seul le secteur de la **construction** progresse nettement sur un an : le nombre de salariés du secteur augmente dans l'Yonne plus rapidement qu'en région, respectivement + 0,9 % et + 0,4 %.

Dans le département, seul l'arrondissement de Sens présente des résultats plus encourageants sur un an avec une hausse de + 0,8 %. Ceux d'Auxerre et d'Avallon affichent des baisses respectives de - 0,7 % et - 1,4 %.

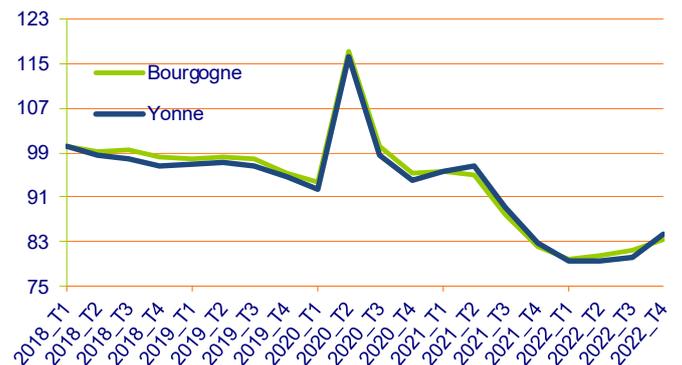
- 120 postes permanents perdus
- Le commerce en difficulté
- Seule la construction garde une tendance nette positive



Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



Evol. Trim. du nb de demandeurs d'emploi cat. A (en cvs, au T1 2018 - base 100)



Sur l'année 2022, l'emploi permanent icaunais est en baisse (- 140 postes). Dans ce contexte et malgré les bons résultats de l'année 2021, l'Yonne ne retrouve pas encore son niveau d'avant crise (- 830 postes permanents entre le 4T2019 et le 4T2022). Sur un an, seul le secteur de la construction affiche une hausse nette de ses effectifs.

L'industrie ne retrouve pas son niveau d'avant crise ...

Dans le **secteur industriel**, on constate une baisse annuelle de - 0,4 % (soit -70 postes) faisant suite à une année 2021 plus encourageante avec une stabilité des effectifs. Cumulé aux baisses nettement plus importantes de 2020, le secteur est loin de son niveau d'avant crise sanitaire. En effet, près de 550 postes ont été perdus depuis fin 2019 dans le secteur. En 2022, le secteur de la métallurgie est celui qui a enregistré en volume les plus fortes pertes (- 80 postes). Sur du plus long terme, la fabrication d'équipements électriques est également en difficultés avec plus de 100 postes perdus depuis fin 2019.

... le commerce amorce une baisse sur un an

Sur un an le secteur du commerce perd 140 postes sur un an soit une baisse de - 0,9 % plus marquée qu'en région (- 0,6 %). Elle touche principalement le commerce de détail avec une perte de 170 postes sur l'année. Malgré cette année difficile, le secteur reste à un niveau d'emplois supérieur à celui d'avant crise sanitaire.

... les services toujours pas à leur niveau d'avant crise sanitaire

Sur un an, le secteur des **services** est resté quasiment stable : + 20 postes permanents (+ 0,1 %) alors qu'il progresse de + 0,8 % en région sur la même période. Ces résultats mitigés ne permettent pas encore au secteur de compenser les pertes de 2020. Ainsi, depuis le quatrième trimestre 2019 (avant la crise sanitaire), le bilan est négatif (- 630 postes). Depuis un an, deux activités se démarquent avec des hausses annuelles supérieures à 50 postes : l'hébergement-restauration (+ 70 postes) et les activités de services administratifs hors intérim (+ 90). A l'inverse, le secteur des transports et entreposage perd 60 postes sur l'année et 250 depuis fin 2019.

... La construction, seul secteur affichant une hausse nette

Sur un an, la construction est le seul secteur qui voit ses effectifs augmenter significativement et plus rapidement qu'en région : respectivement + 0,9 % et + 0,4 %. Cette hausse est portée par les activités des travaux de construction spécialisés. Depuis fin 2019, ce sont 220 postes qui ont été créés dans le secteur dans l'Yonne.

L'emploi salarié privé par arrondissement

Données Brutes	Auxerre		Avallon		Sens		Yonne	
	4T2022 (en millier)	(en Evol. ann. %)	4T2022 (en millier)	(en Evol. ann. %)	4T2022 (en millier)	(en Evol. ann. %)	4T2022 (en millier)	(en Evol. ann. %)
Ensemble hors intérim	34,6	-0,7%	7,3	-1,4%	25,6	0,8%	67,4	-0,2%
Industrie	8,5	0,2%	1,4	-6,0%	6,9	0,1%	16,8	-0,4%
Construction	3,0	-2,3%	0,6	1,3%	1,9	6,2%	5,5	0,9%
Commerce	6,7	-2,9%	1,9	0,1%	6,6	0,9%	15,2	-0,9%
Commerce de gros*	1,7	-0,9%	0,7	0,0%	2,5	2,0%	0,0	0,7%
Commerce de détail*	3,8	-4,1%	0,9	-1,0%	3,0	0,2%	0,0	-2,1%
Services hors intérim	16,4	0,1%	3,4	0,2%	10,1	0,2%	29,9	0,1%

Evol. annuelle des effectifs salariés



Source Urssaf

Source Urssaf

La fin d'une dynamique positive pour l'Auxerrois

Les chiffres du quatrième trimestre 2022 dévoile un net changement dans la dynamique de l'arrondissement d'Auxerre. La tendance sur un an s'inverse : l'emploi salarié chute de - 0,7% soit une perte de - 240 emplois pour ce territoire. A l'image du département de l'Yonne, il fait partie des territoires à ne pas avoir retrouvé son niveau d'emplois d'avant crise sanitaire : en effet, l'arrondissement enregistre une diminution de -1 % (- 365 postes) depuis le quatrième trimestre 2019.

Secteurs les moins touchés, **l'industrie et les services** restent stables avec des évolutions nulles sur un an. De manière plus détaillée, toutes les filières du secteur des **services** fluctuent de manières différentes. En effet, à titre d'exemple le secteur de l'édition progresse de + 14 % alors que les activités scientifiques et techniques ou les activités financières et d'assurance perdent respectivement de -5% et -3,5% (soit -15 et -30 postes).

Pour le secteur de **l'industrie**, ces chiffres sont tout aussi variables avec une hausse de + 20 % pour l'habillement, textile et cuir et de 5 % pour l'industrie extractive. A contrario, la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné baisse de - 7% soit - 20 postes et les activités de métallurgie et fabrication de produits métalliques diminuent de - 4 % soit - 60 postes.

Le changement de dynamique est visible dans la **construction** avec une chute de -2,5% (soit -70 emplois) sur un an. Le secteur reste cependant stable vis-à-vis de son niveau d'avant crise sanitaire avec une consolidation des effectifs depuis le quatrième trimestre 2019. En détail, la construction de bâtiments perd - 7 %, le génie civil diminue de - 1 % et les travaux de construction spécialisés baissent de - 2% soit - 55 postes.

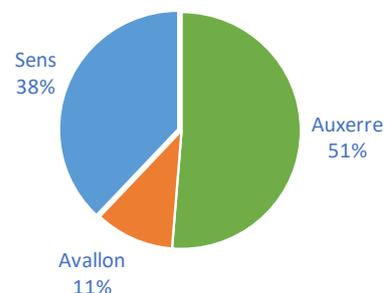
Enfin, le **commerce** accentue ses difficultés au quatrième trimestre 2022. Sur un an, le secteur perd encore - 3 % de ses effectifs soit - 200 postes. En comparaison au quatrième trimestre 2019 (avant la crise sanitaire), les chiffres sont aussi négatifs avec une baisse de - 2% (- 125 postes). Toutes les filiales sont touchées : le commerce de détail chute lourdement de - 3% (- 200 postes), le commerce de réparation d'automobiles et de motocycles diminue de - 2 % (- 70 postes) et le commerce de gros qui baisse de - 1% (- 15 postes).

Une fin d'année « compliquée » pour l'arrondissement d'Avallon

Pour l'arrondissement d'Avallon, cette année 2022 est « mitigée ». Le territoire enregistre une baisse des effectifs salariés de - 1,4% sur un an soit une perte de 100 postes. En comparaison aux données du quatrième trimestre 2019, ces chiffres ne font qu'accroître un peu plus les pertes accumulées suite à la crise sanitaire : 210 postes perdus dans le territoire depuis fin 2019.

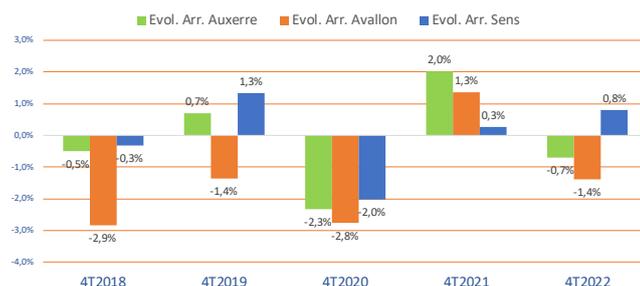
Seul secteur à augmenter, la **construction** croît de + 1,3% sur un an. Les résultats encourageants de ce secteur permettent « tout juste » de compenser les pertes de la crise sanitaire. En détail, toutes les activités (bâtiments et travaux publics) sont proches de la stabilité.

Répartition des effectifs salariés de l'Yonne par arrondissement

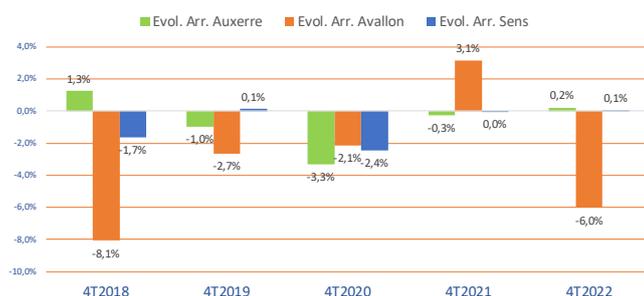


Evol. annuelle des effectifs salariés

Total hors intérim



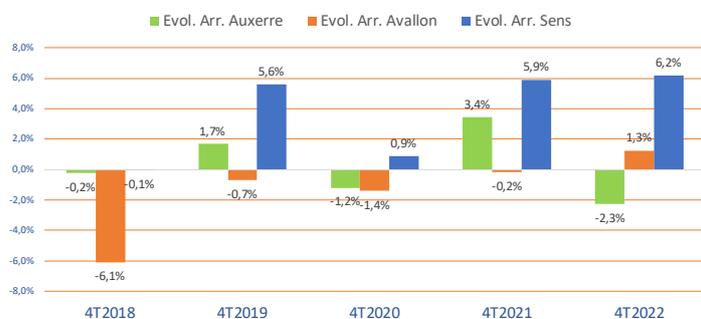
Industrie



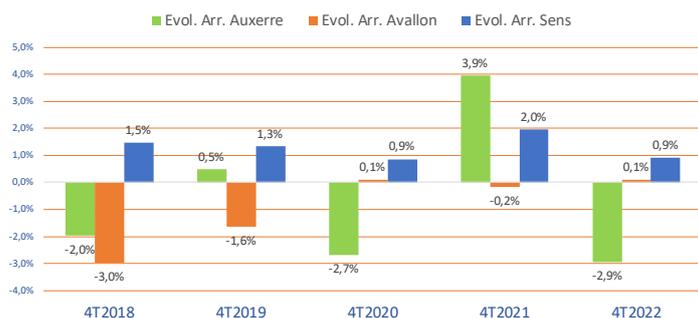
Source Urssaf

Evol. annuelle des effectifs salariés

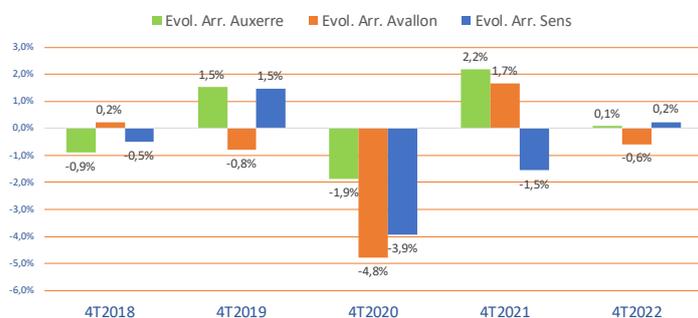
Construction



Commerce



Services hors intérim



Le **commerce** reste stable sur un an et depuis fin 2019 (période avant la crise sanitaire). Dans le détail, sur un an, le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles évolue de + 6 %, le commerce de gros stagne et le commerce de détails décroît de - 1% soit - 10 postes.

Après avoir porté les chiffres de l'emploi en 2021 de l'arrondissement vers le haut, le secteur des **service** perd de sa vigueur et voit ses effectifs diminuer légèrement sur un an (- 0,5% soit - 20 postes). Depuis le début de la crise sanitaire, les pertes du secteur s'élèvent à - 4% soit 135 postes perdus. De manière plus détaillée, le secteur du transport est celui qui perd le plus grand nombre de postes en volume sur un an (- 50 postes).

Enfin, encore une fois, le secteur de l'**industrie** reste le secteur qui perd le plus d'emplois sur l'arrondissement : - 6 % soit - 90 postes sur un an. Depuis le début de la crise sanitaire le secteur a perdu - 5 % de ses emplois soit - 80 postes. Les secteurs les plus touchés sont la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (-26%) et l'industrie agro-alimentaires (-19%).

Tendance à la hausse dans le bassin sénonais

Le bassin Sénonais crée 200 emplois (+ 0,8 %) en un an mais en perd 250 par rapport à fin 2019 (situation d'avant la crise sanitaire). Il est le seul des trois arrondissements du département à voir ses effectifs augmenter en 2022.

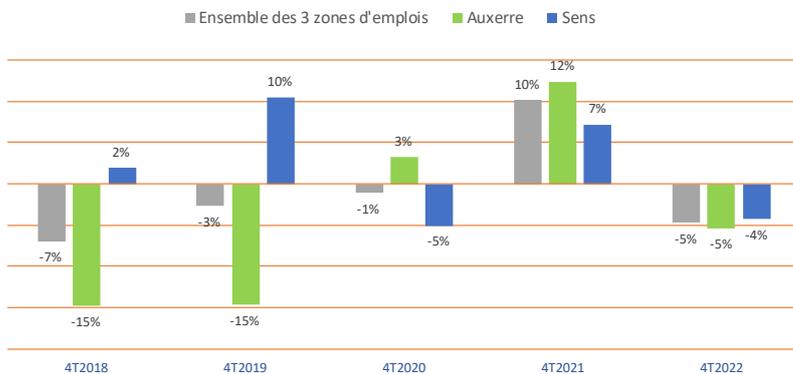
L'ensemble des grands secteurs d'activité profite de cette bonne dynamique. Le secteur de l'**industrie** se stabilise sur un an mais ne retrouve toujours pas son niveau d'avant crise (- 170 postes), les secteurs de l'industrie plastique (+ 35 postes) et de l'habillement, textiles et cuir (+ 25 postes) se portent bien. À l'inverse, la fabrication d'équipements électriques perd 35 postes. Depuis 2019, c'est la fabrication de machines et équipements qui est le plus touché (- 380 postes).

Sur un an, le secteur de la **construction** crée 110 emplois (+ 6 %) et plus de 225 postes comparés à la situation avant la crise sanitaire. Sur l'année 2022, ce sont les activités de travaux spécialisés qui portent le secteur avec une hausse de 90 postes.

Le **commerce** affiche un bilan positif avec de + 60 postes sur un an, dont 50 postes dans le commerce gros. Depuis 2019 le nombre d'emplois croît fortement (+ 240 postes) principalement dans le commerce de détail (+ 170 postes).

Dans les **services**, la hausse des effectifs salariés reste modérée (+ 25 postes sur un an) et n'arrive pas à compenser les pertes accumulées depuis 2019 (- 550 postes). Les activités de l'action sociale et hébergement médico-social (- 280 postes) et les activités immobilières (- 190 postes) sont les plus touchées. Sur un an se sont les activités pour la santé humaine (+ 45 postes) qui se portent le mieux.

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par ZE



Source Intérim Dares

	Effectifs intérimaires (en millier)	Variation annuelle				
	4T2022	4T2017 - 4T2018	4T2018 - 4T2019	4T2019 - 4T2020	4T2020 - 4T2021	4T2021 - 4T2022
Ensemble des 3 zones d'emplois	4,7	-7%	-3%	-1%	10%	-5%
Auxerre	2,4	-15%	-15%	3%	12%	-5%
Avallon*	0,3	ns	ns	ns	ns	ns
Sens	2,0	2%	10%	-5%	7%	-4%

* : secret statistique

L'emploi repart dans l'intérim

Sur un an, l'intérim dans le département de l'Yonne est en baisse de 5 %. Au niveau régional, la baisse est plus contenue : - 2 %.

Cependant, les fortes hausses dans l'intérim constatées en 2021 permettent au département de retrouver un nombre d'emplois intérimaires supérieur à celui de fin 2019 (avant la crise sanitaire). Seul la zone d'emploi de Sens n'est pas dans cette situation. A titre de comparaison, en région, le nombre d'intérimaires au quatrième trimestre 2022 reste toujours en dessous du niveau de fin 2019.



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.

Source Intérim Dares

Note méthodologique :

Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) et de la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. **Le champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs et agriculture).

Le BRC : Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La **DSN** est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. D'ici là, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Acoss sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles.

L'**effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

L'**effectif des intérimaires**, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des ETE, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité. Cette donnée est présentée par zone d'emploi.

Les données **demandeurs d'emploi** concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

Les **données** concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3^e trimestre.

Les indicateurs :

Les **effectifs salariés** sont mesurés en **valeurs brutes**. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le même trimestre de l'année précédente. **Les évolutions sur la « période de crise sanitaire »** sont calculées entre le dernier trimestre connu est le même trimestre de l'année 2019 (trimestre non impacté par la crise sanitaire).

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



N° ISSN : 2110-5391

L'emploi dans l'Yonne n° 54

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication :

Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.

Pour en savoir plus :

- **Jeanne-Clémence Andrey**
Urssaf Bourgogne
- jeanne-clemence.andrey@urssaf.fr

- **Olivier Hemard**
Maison de l'emploi d'Auxerre -
ohemard@mdeauxerrois.com

- **Maxime Buard**
CCI de l'Yonne - m.buard@yonne.cci.fr

Retrouvez Stat'Ur et l'emploi dans l'Yonne sur www.urssaf.org